



Les Publications de la Maison de l'Emploi du Nord

Le marché du travail

Ce numéro de la Maison de l'Emploi du Nord de la Réunion présente les principaux résultats du marché du travail et des minima sociaux du mois de novembre 2008.

En deuxième partie, ce document propose également un zoom sur l'emploi salarié du secteur Q (éducation, santé, action social) de la nomenclature économique de synthèse.

DOMAINE:

Observation - Anticipation - Adaptation

Territoire intercommunal du nord

L'édito du Président

Bonjour à tous,

Le conseil d'administration de la Maison de l'Emploi du Nord, son équipe opérationnelle et moi même vous souhaitons une excellente année 2009. Ensemble, poursuivons la mise en œuvre de projets pour l'emploi dans le cadre d'un développement durable de notre territoire.



Il existe, à la Réunion, 500 aides à la création, à la reprise et au développement des entreprises. Aussi, notre publication s'enrichi d'une nouvelle rubrique. Ce mois-ci, "L'observatoire des aides aux entreprises" présente **la prime à la transmission des petites entreprises.**

De nombreuses réformes inaugurent le début de l'année 2009 (la création de Pôle Emploi, le régime de l'autoentrepreneur, la réforme des aides de l'état à la création - reprise d'entreprise...). La Maison de l'Emploi du Nord de La Réunion poursuit son travail d'information et d'orientation afin d'accompagner l'arrivée de ces nouveaux dispositifs.

Enfin, la Maison de l'Emploi du Nord accueille depuis le mois de janvier des permanences de l'association Conseil Emploi Insertion dans le guichet de proximité de La Montagne.

Meilleurs vœux.

Pôle Emploi



Issu de la fusion ANPE-Assédic, le nouvel opérateur est chargé d'accompagner les demandeurs d'emploi "dans leur recherche jusqu'au placement", d'assurer le versement des allocations aux demandeurs indemnisés, d'aider les entreprises dans leurs recrutements et de recouvrer les cotisations. Pôle emploi vise à offrir un "service simplifié à destination des demandeurs d'emploi" en permettant de procéder "le même jour et au même endroit" à l'inscription, au calcul des droits d'indemnisation et à l'élaboration du projet professionnel. Ainsi, un numéro de téléphone unique, le 39 49, est à composer pour toute information sur la recherche d'emploi et l'indemnisation. De même, un portail Internet unique (www.pole-emploi.fr) est en service depuis le 5 janvier 2009.

Recensement INSEE



Les populations légales des 36 685 communes françaises, des cantons, arrondissements, départements, régions et collectivités territoriales ont été authentifiées par le décret n° 2008-1477 du 30 décembre 2008. Elles ont pris effet le 1er janvier 2009. Ces chiffres remplacent les populations légales issues du recensement de 1999 modifiées le cas échéant par un recensement complémentaire et seront désormais actualisés chaque année. Ainsi, le total des populations municipales des communes de la CINOR, en 2006, est de 190 624 habitants, soit :

Saint-Denis :	138 314 habitants
Sainte-Marie :	30 596 habitants
Sainte-Suzanne :	21 714 habitants

Dès juillet 2009, des résultats statistiques du recensement de la population 2006 (caractéristiques de la population, des logements...) seront diffusés sous plusieurs formes : chiffres clés, tableaux détaillés...

Autoentrepreneur

Conformément à la loi de modernisation de l'économie (n° 2008-776 du 4 août 08), le régime de l'autoentrepreneur entre en vigueur à compter du 1er janvier 2009.

CARIF-OREF



carif ■ oref
Ile de La Réunion

Dans le cadre de ses missions d'observatoire régional "emploi - formation", le CARIF-OREF, vient de publier le tableau de bord 2008 relatif aux métiers de l'automobile à La Réunion. Cette plaquette est téléchargeable sur le site du CARIF-OREF (www.cariforef-reunion.net).

Décret n° 2008-1354

Le décret n° 2008-1354 du 18 décembre 2008 précise les critères permettant de déterminer la catégorie d'appartenance d'une entreprise pour les besoins de l'analyse statistique et économique. Le décret traite également de la "notion d'entreprise" du règlement (CEE) du Conseil du 15 mars 1993 (www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000019961059&dateTexte=)

Allocation de Fin de Formation

A compter du 1er janvier 2009, la prise en charge financière par l'État de l'AFF (allocation de fin de formation) sera supprimée (Article 188).

Exonération ZFU

À partir du 1er janvier 2009, le montant de l'exonération de cotisations sociales patronales applicables dans les zones franches urbaines (ZFU) décroît de manière linéaire lorsque la rémunération horaire est supérieure au Smic majoré de 40 % (loi de finance de la sécurité sociale).

Exonérations outre-mer

L'article 159 modifie le dispositif actuel d'exonérations de cotisations patronales de sécurité sociale dont bénéficient certaines entreprises d'outre-mer. Il reprend les dispositifs prévus par les articles 11 et 12 du projet de loi pour le développement économique de l'outre-mer (qui devait initialement être examiné au Parlement en 2008 et qui devrait l'être au début de l'année 2009).

CGPME



Dans le cadre de son plan ORSEC (Organisation de la Relance et de la Sauvegarde de l'Economie et de la Consommation) la CGPME incite les chefs d'entreprise à contacter dès maintenant le 0262 55 60 60 s'ils pensent rencontrer des difficultés au cours du premier trimestre.

Prime à la transmission pour les cédants de petites entreprises

Financement : Etat

Objectifs: Encourager les cédants de petites entreprises artisanales, commerciales ou de services à recourir à la prestation de tutorat lors de la transmission

Bénéficiaires et montant :

Les cédants d'une entreprise artisanale, commerciale ou de service qui ont conclu un convention de tutorat avec le repreneur, bénéficieront d'une prime de 1000 euros versée après la fin de la période de tutorat

Conditions d'attribution :

- Le cédant devra justifier d'un acte de cession de son entreprise individuelle ou de la majorité des parts sociales de sa société
- Le cédant devra bénéficier des avantages personnels de retraite de base auxquels il peut prétendre au titre du régime des professions artisanales, industrielles ou commerciales
- Les demandes de prime de transmission doivent être déposées auprès de la caisse du régime social des indépendants dans les 3 mois suivant la date de liquidation de pension de retraite du demandeur
- Le cédant devra produire la convention de tutorat auprès de la caisse du régime social des indépendants
- La commission vérifiera la recevabilité de la demande, notamment au regard de la réalité et de la qualité de la prestation de tutorat prévue par la convention
- Le versement de la prime de transmission ne peut intervenir avant la date de fin de la période de tutorat

Offres de formations de l'AFPAR



Agent administratif d'entreprise : Formation validée par un certificat de compétences professionnelles du 19/01/09 au 05/05/09 (Saint-Denis)

Assistant de vie aux familles : Formation validée par un certificat de compétences professionnelles du 13/01/09 au 27/03/09 (Saint-Paul)

Assistant de vie aux familles : Formation validée par un titre professionnel du 02/02/09 au 31/07/09 (Saint-Paul)

Chef d'équipe gros œuvre : Formation validée par un titre professionnel du 14/01/09 au 07/05/09 (Saint-Pierre)

Comptable assistant : Formation validée par un certificat de compétences professionnelles du 19/01/09 au 27/04/09 (Saint-Denis)

Maçon : Formation validée par un titre professionnel du 07/01/09 au 26/08/09 (Saint-Pierre)

Mécanicien automobile : Formation validée par un titre professionnel du 04/02/09 au 17/12/09 (Saint-Paul)

Métallier : Formation validée par un titre professionnel du 02/02/09 au 05/10/09 (Saint-Paul)

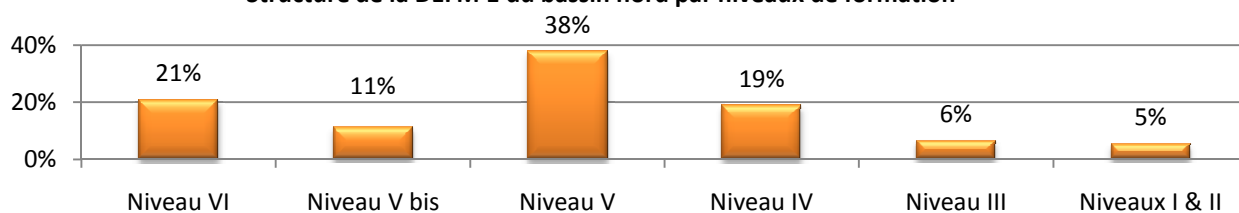
Secrétaire assistant : Formation validée par un titre professionnel du 20/01/09 au 12/08/09 (Saint-André)

LES CHIFFRES DU MARCHÉ DU TRAVAIL EN NOVEMBRE 2008

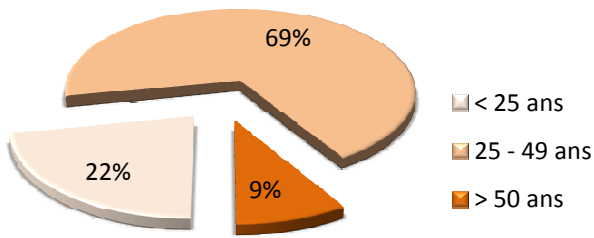
Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois

	Bassin Nord		Saint-Denis		Sainte-Marie		Sainte-Suzanne	
	Données brutes ou %	Evolution annuelle	Données brutes ou %	Evolution annuelle	Données brutes ou %	Evolution annuelle	Données brutes ou %	Evolution annuelle
Catégorie 1	13 643	12,4%	10 223	13,7%	1 975	10,2%	1 445	6,4%
Par sexe								
Hommes	53%	10,2%	53%	11,4%	53%	13,4%	52%	-0,9%
Femmes	47%	14,9%	47%	16,5%	47%	6,8%	48%	15,8%
Par âge								
< 25 ans	22%	4,1%	22%	6,7%	23%	1,5%	23%	-7,7%
25 - 49 ans	69%	14,4%	70%	15,4%	68%	11,9%	69%	11,1%
> 50 ans	9%	19,3%	9%	18,9%	8%	24,2%	8%	16,0%
Par durée d'inscription								
< 1an	71%	17,4%	71%	19,0%	69%	17,1%	68%	6,7%
1 - 2 ans	16%	10,7%	16%	10,6%	16%	3,9%	18%	20,9%
> 2 ans	13%	-6,9%	13%	-6,1%	15%	-9,0%	14%	-9,0%
Par catégorie socio-professionnelle								
Manœuvres	7%	10,4%	6%	5,8%	9%	33,8%	9%	9,3%
Ouvriers Spéc.	5%	10,7%	5%	17,0%	5%	7,1%	6%	-12,5%
O.Q. (P1 et P2)	2%	5,0%	3%	6,4%	2%	2,6%	2%	-3,7%
O.Q. (P3 et P4)	1%	22,7%	1%	19,6%	1%	38,5%	1%	18,8%
Empl. non qual.	32%	6,4%	32%	7,1%	30%	3,3%	33%	5,1%
Empl. qual.	46%	19,7%	46%	22,3%	48%	11,0%	45%	15,5%
Techniciens	2%	0,4%	2%	3,6%	1%	-3,3%	1%	-23,8%
Agent maitrise	1%	0,5%	2%	-3,7%	1%	64,3%	1%	-16,7%
Cadres	3%	2,6%	3%	4,6%	2%	14,3%	1%	-37,5%
Par niveau de formation								
Niveau VI	21%	10,2%	20%	11,0%	22%	11,9%	21%	3,0%
Niveau V bis	11%	9,9%	11%	12,5%	10%	4,4%	10%	-2,1%
Niveau V	38%	12,9%	37%	15,7%	40%	8,9%	40%	1,7%
Niveau IV	19%	13,7%	19%	13,7%	17%	4,6%	20%	26,2%
Niveau III	6%	15,0%	7%	13,5%	6%	22,8%	5%	17,5%
Niveaux I & II	5%	10,6%	6%	9,4%	4%	25,0%	4%	4,0%
Inscrit au RMI	28%	6,7%	29%	9,3%	25%	-4,0%	26%	1,9%
catégorie 2	1 905	3,7%	1 369	5,9%	288	-4,6%	248	2,5%
catégorie 3	2 478	-3,8%	1 788	-7,5%	368	10,8%	322	3,5%
catégorie 6	1 004	-14,6%	741	-13,8%	147	-22,6%	116	-7,9%
catégorie 7	159	-6,5%	115	3,6%	25	-7,4%	19	-40,6%
catégorie 8	131	-4,4%	99	2,1%	21	0,0%	11	-42,1%
Total DEFM	21 845	4,7%	16 172	5,5%	3 239	3,5%	2 434	1,5%

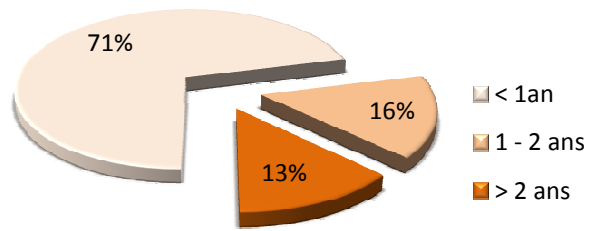
Structure de la DEFM 1 du bassin nord par niveaux de formation



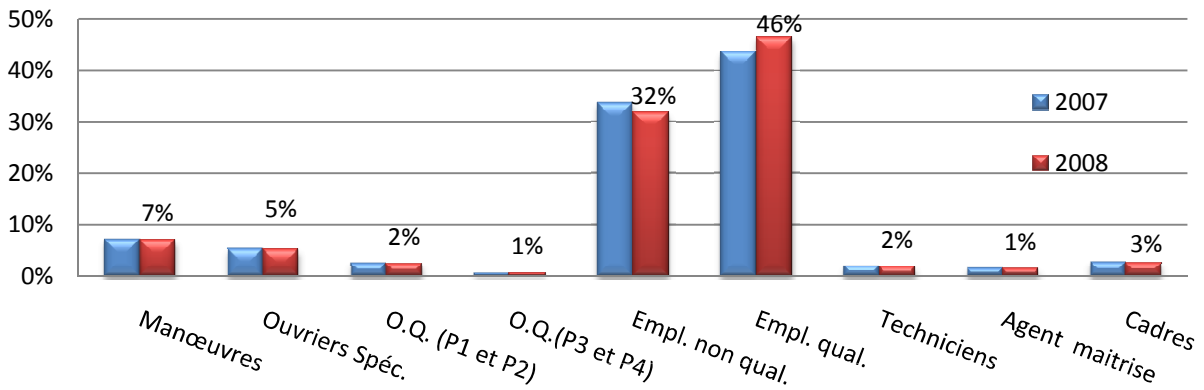
Structure de la DEFM 1 du bassin nord par âge



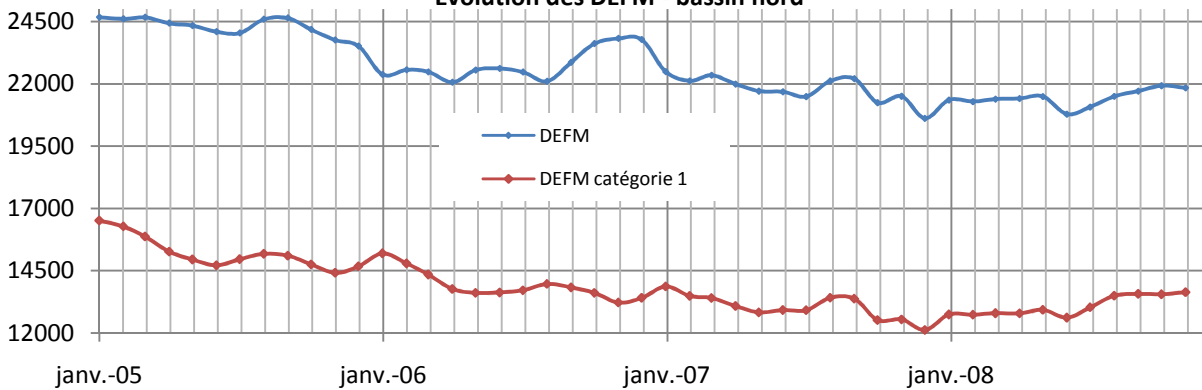
Structure de la DEFM 1 du bassin nord par ancienneté d'inscription



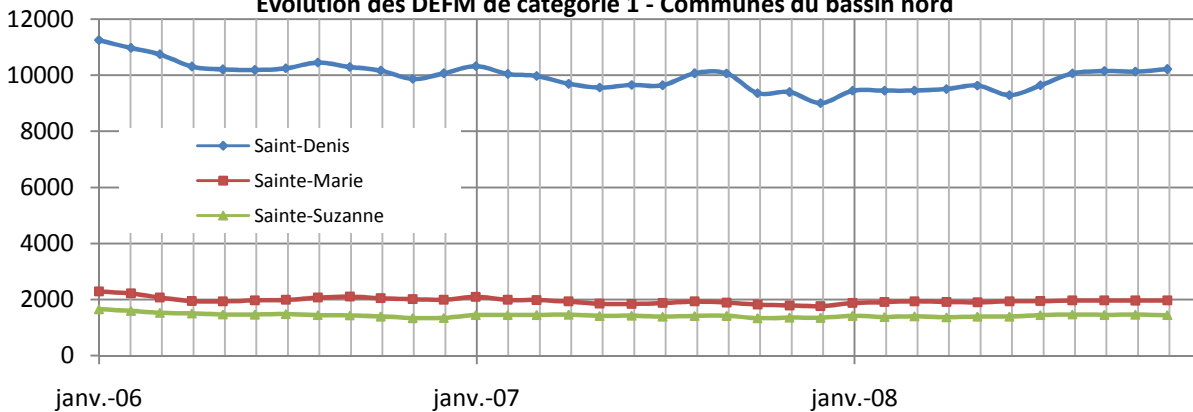
Structure de la DEFM 1 du bassin nord par catégories socio-professionnelles



Evolution des DEFM - bassin nord



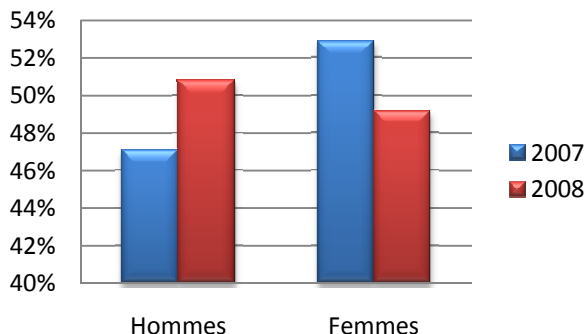
Evolution des DEFM de catégorie 1 - Communes du bassin nord



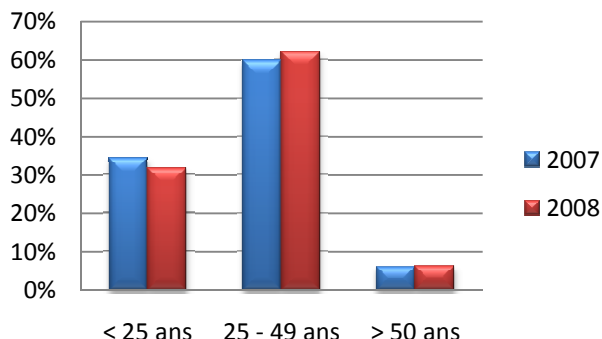
Demandes d'Emploi Enregistrées et Sorties

	Bassin Nord		Saint-Denis		Sainte-Marie		Sainte-Suzanne	
	Brutes / Part en %	Evolution annuelle (%)	Brutes / Part en %	Evolution annuelle (%)	Brutes / Part en %	Evolution annuelle (%)	Brutes / Part en %	Evolution annuelle (%)
DEE	2 312	-1,8%	1 804	0,1%	317	0,3%	191	-19,1%
Par motifs d'inscription								
licenciement économique	2,2%	6%	1,7%	-3%	4,1%	63%	3,7%	-13%
Autres licenciements	8,5%	0%	8,3%	6%	10,1%	-6%	7,9%	-29%
Démission	4,2%	-4%	3,8%	-10%	4,7%	7%	6,3%	33%
Fin de contrat	18,7%	30%	18,0%	28%	19,9%	47%	23,6%	22%
Fin de mission	1,9%	57%	1,9%	133%	1,9%	-40%	1,6%	0%
Première entrée	9,5%	4%	9,4%	10%	9,1%	-12%	10,5%	-17%
Reprise d'activité	5,9%	31%	6,2%	53%	4,4%	27%	5,2%	-50%
Autres cas	49,2%	-15%	50,6%	-14%	45,7%	-11%	41,4%	-31%
DES	2 431	-13,0%	1 849	-15,0%	346	-6,5%	236	-4,5%
Par motifs de sortie								
Reprise d'emploi	8,5%	-37%	9,0%	-37%	6,4%	-44%	8,1%	-21%
Entrée en stage	6,4%	-27%	6,7%	-30%	6,1%	-19%	4,7%	-15%
Absence de contrôle	48,0%	-13%	48,4%	-13%	48,3%	-15%	45,3%	-18%
Arrêt de recherche	3,5%	-44%	3,9%	-36%	2,3%	-70%	2,1%	-58%
Changement ALE	0,3%	-43%	0,4%	-50%	0,3%	-	0,0%	-
Radiation administrative	15,3%	20%	13,3%	0%	19,7%	89%	25,0%	103%
Autres cas	17,9%	2%	18,4%	-1%	17,1%	28%	14,8%	-8%

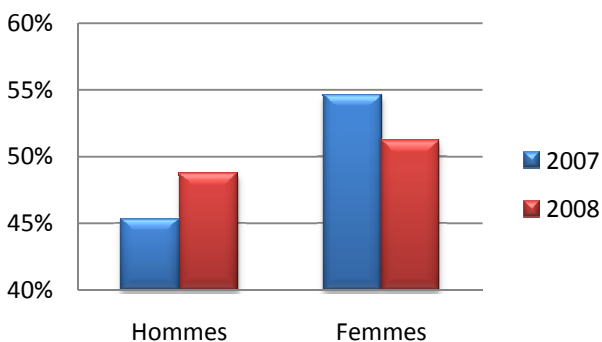
DEE par sexe - bassin nord



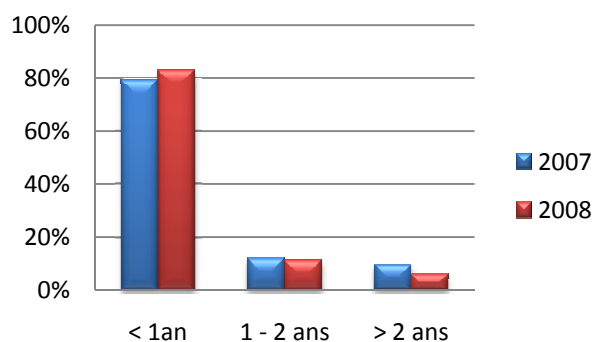
DEE par âge - bassin nord



DES par sexe - bassin nord



DES durée d'inscription - bassin nord

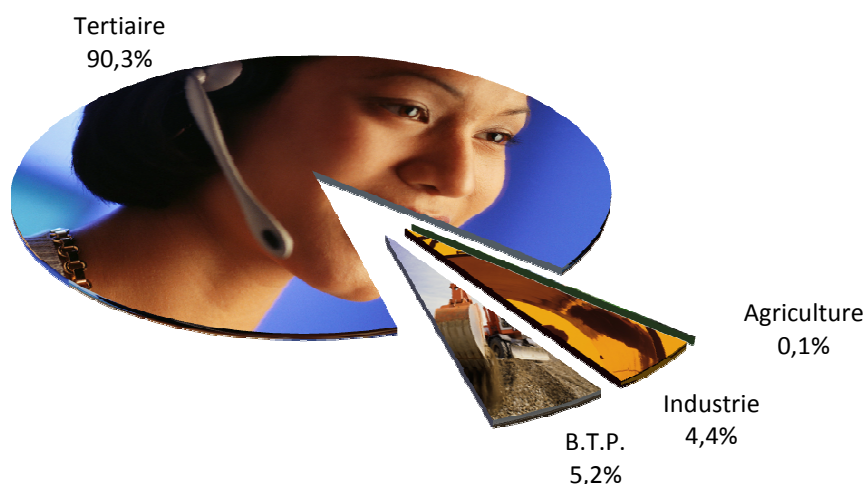


Offres d'Emploi Enregistrées et Sorties

	Bassin Nord		Saint-Denis		Sainte-Marie		Sainte-Suzanne	
	Brutes / Part en %	Evolution annuelle (%)	Brutes / Part en %	Evolution annuelle (%)	Brutes / Part en %	Evolution annuelle (%)	Brutes / Part en %	Evolution annuelle (%)
OEE	927	-31%	754	-32%	151	-11%	22	-61%
Type A	39,8%	-40%	40,6%	-42%	34,4%	-32%	50,0%	-39%
Type B	48,1%	-20%	47,5%	-20%	51,0%	3%	50,0%	-71%
Type C	12,1%	-30%	11,9%	-36%	14,6%	-	0,0%	-
OES	854	-33%	690	-34%	141	-12%	23	-62%
Type A	56,6%	-20%	60,1%	-21%	39,7%	-13%	52,2%	-33%
Type B	33,6%	-47%	28,3%	-51%	57,4%	-14%	47,8%	-74%
Type C	9,8%	-34%	11,6%	-36%	2,8%	-	0,0%	-

SOURCES: DTEFP / ANPE

OEE - Bassin nord - Novembre 2008



DEFINITIONS:

Offres d'emploi

Type A : Emplois durables (> 6 mois)

Type B : Emplois temporaires (1 - 6 mois)

Type C : Emplois occasionnels (< 1 mois)

DEFM

Demandeur d'emploi immédiatement disponible, ayant travaillé moins de 78 heures au cours du mois, à la recherche d'un emploi:

Catégorie 1 : à durée indéterminée et à temps plein

Catégorie 2 : à durée indéterminée et à temps partiel

Catégorie 3 : à durée déterminée et temporaire ou saisonnier

Demandeur d'emploi non immédiatement disponible, ayant travaillé plus de 78 heures au cours du mois, à la recherche d'un emploi:

Catégorie 6 : à durée indéterminée et à temps plein

Catégorie 7 : à durée indéterminée et à temps partiel

Catégorie 8 : à durée déterminée et temporaire ou saisonnier

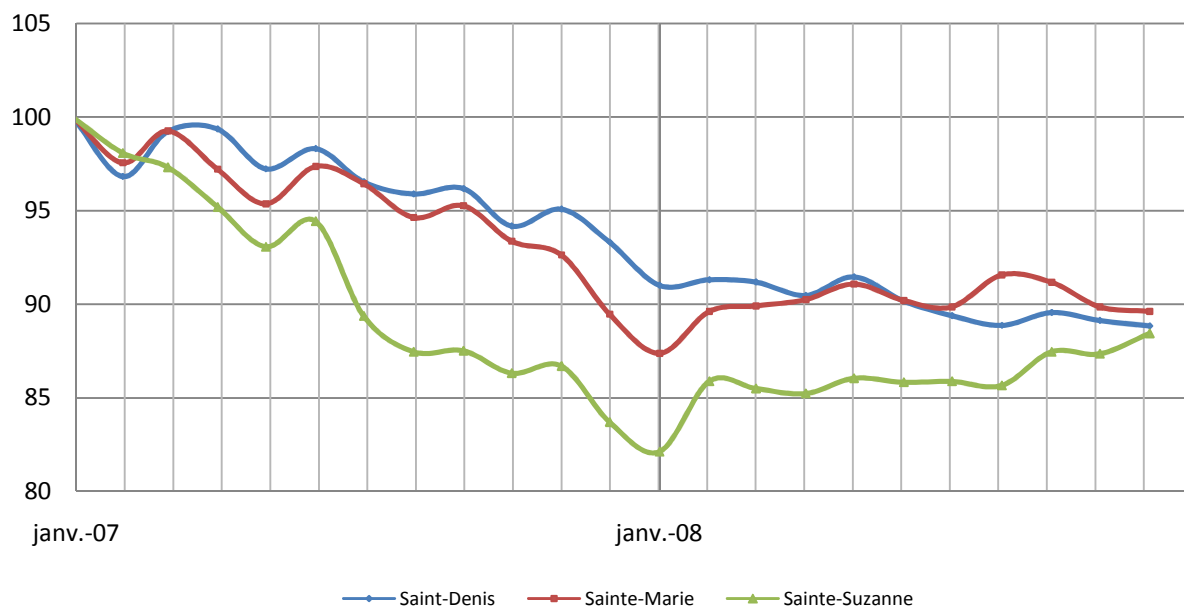
(L'ensemble de ces données à l'échelle régionale et nationale est disponible dans le BREF REUNION de la DTEFP).

LES CHIFFRES DES MINIMA SOCIAUX

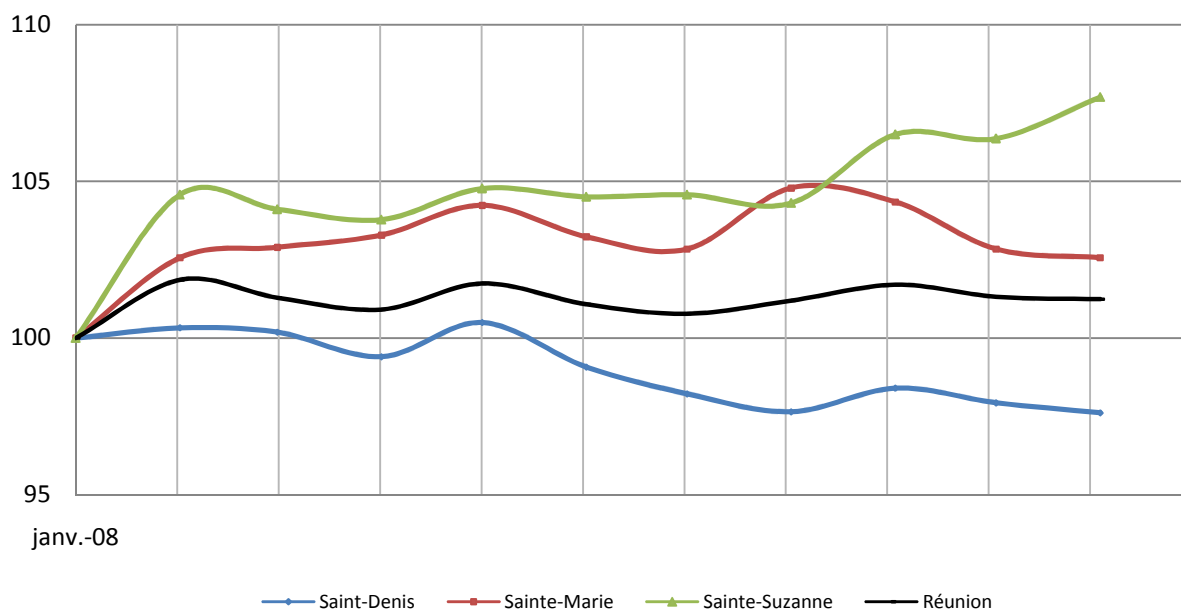
Allocataires du RMI, RMA et RSO

	Bassin Nord		Saint-Denis		Sainte-Marie		Sainte-Suzanne	
	Données brutes	Evolution annuelle (%)	Données brutes	Evolution annuelle (%)	Données brutes	Evolution annuelle (%)	Données brutes	Evolution annuelle (%)
Allocataires du RMI	12 667	-5%	9 204	-7%	1 840	-3%	1 623	2%
Dont inscrit à l'ANPE	30,5%	112%	32,6%	117%	26,4%	99%	22,9%	100%
Allocataires du RMA	-	-	-	-	-	-	-	-
Allocataires du RSO	1 754	7%	1 308	10%	232	-1%	214	2%

Evolution des bénéficiaires du RMI sur le bassin nord (Base 100 en janvier 07)



Evolution des bénéficiaires du RMI sur le bassin nord (Base 100 en janvier 08)

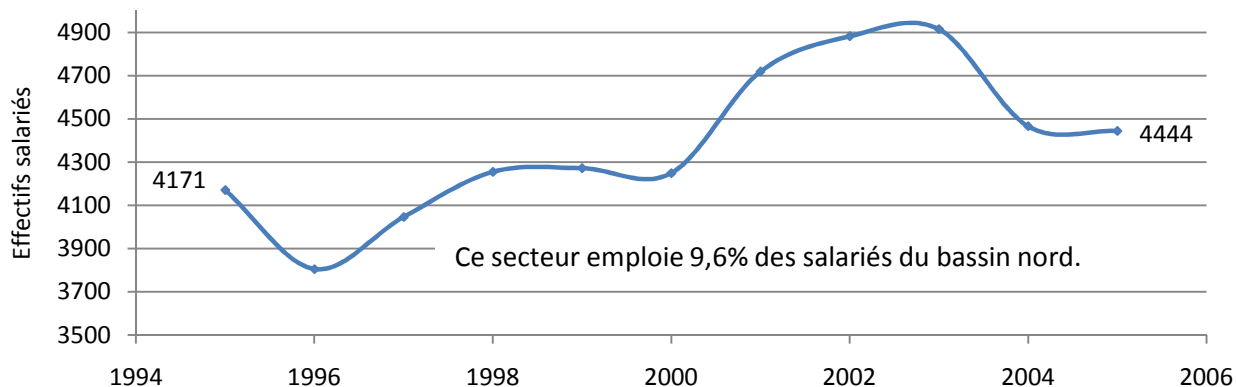


SOURCE:

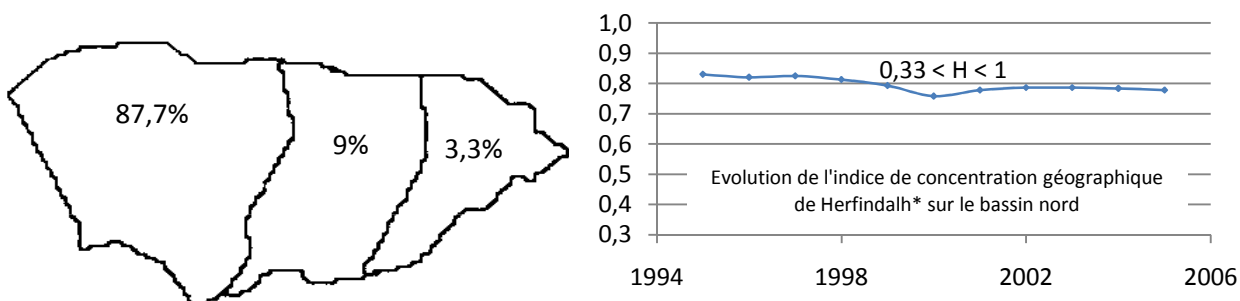
CAF

ZOOM SUR LE SECTEUR Q "EDUCATION, SANTE, ACTION SOCIALE "

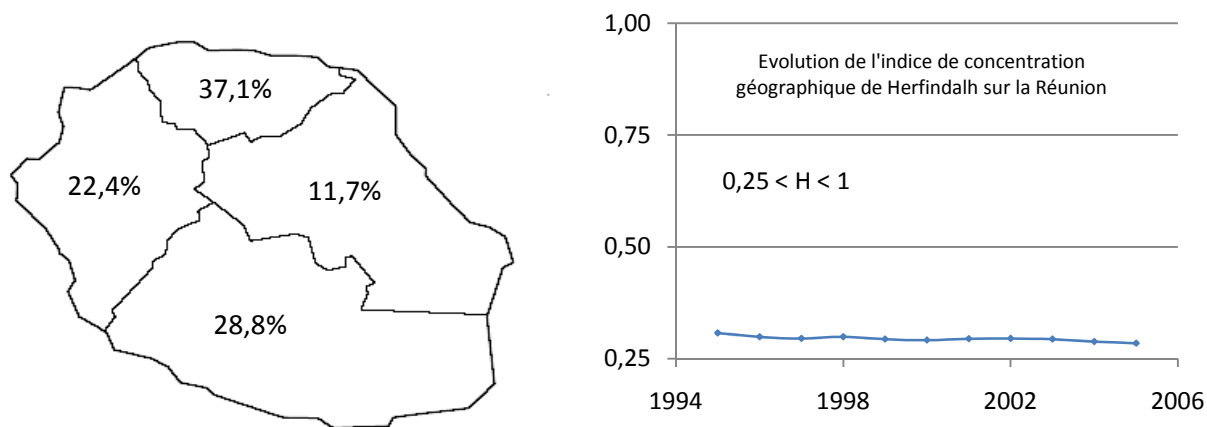
Evolution des effectifs salarié du secteur Q sur le bassin nord



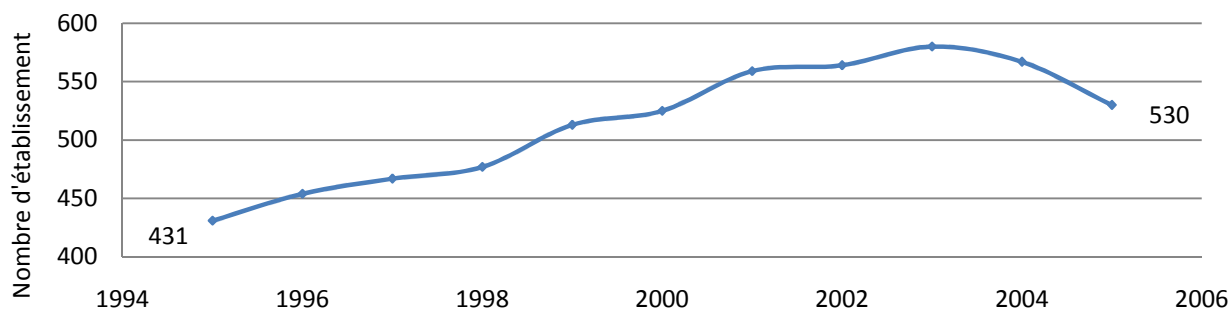
Répartition communale de l'emploi salarié du secteur Q sur le bassin nord en 2005

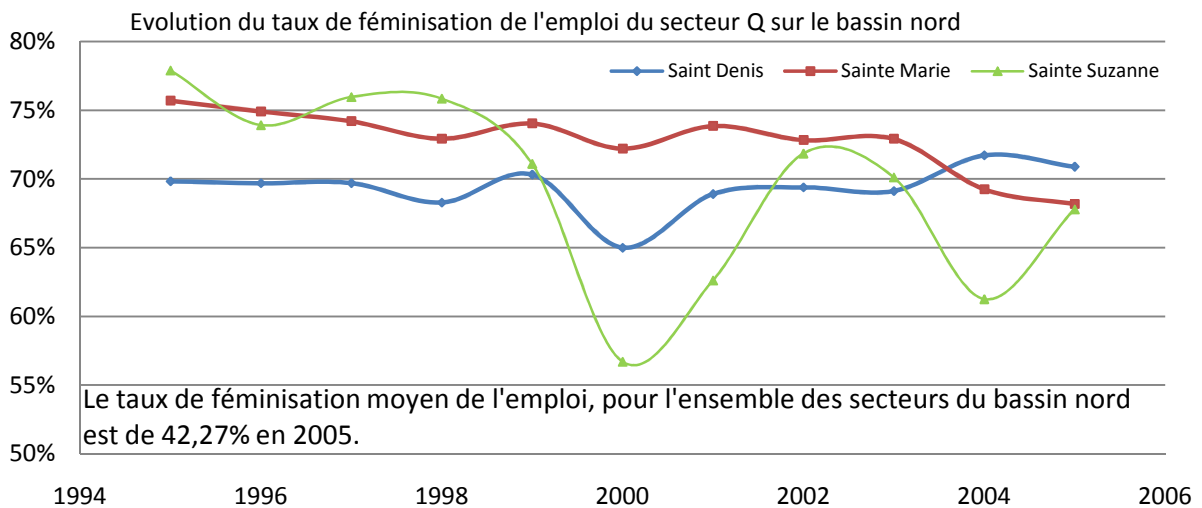
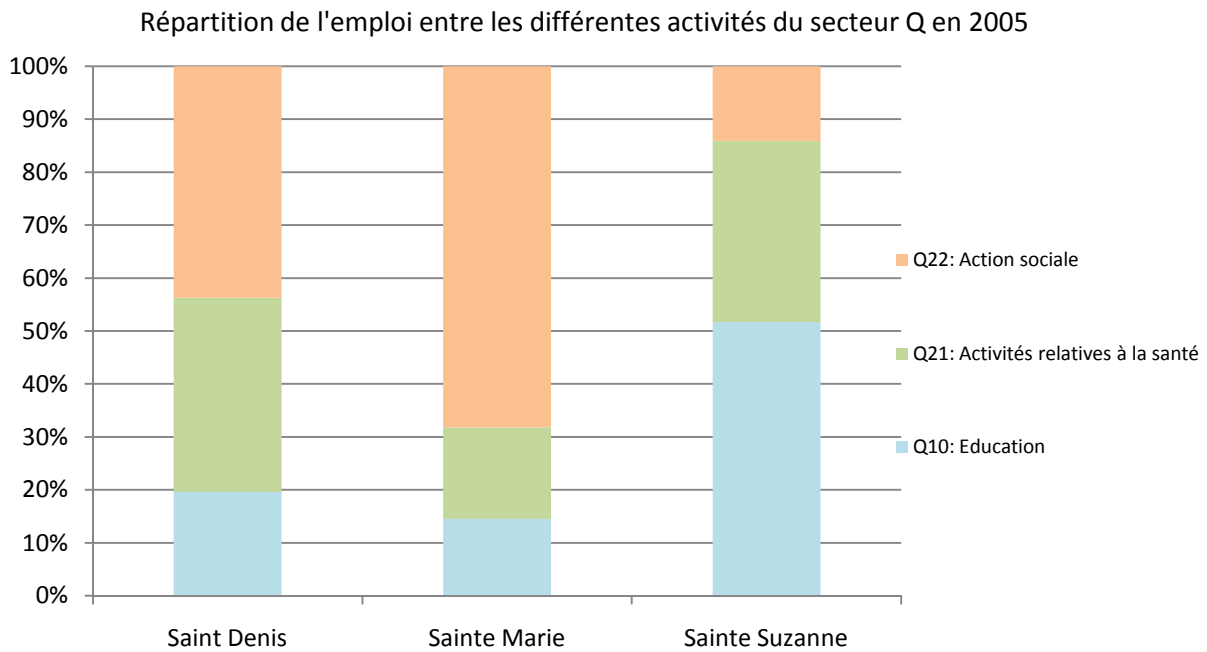
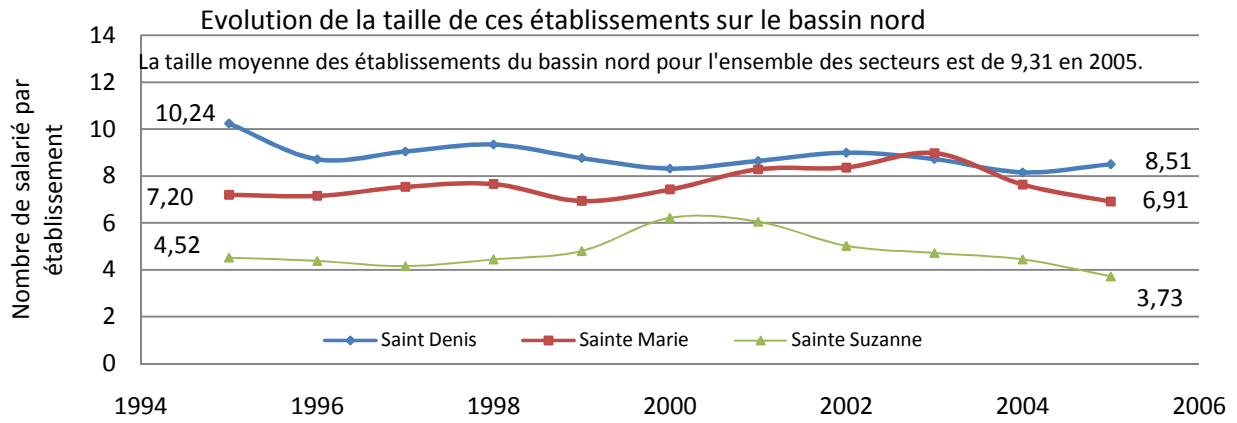


Répartition régionale de l'emploi salarié du secteur Q en 2005



Evolution du nombre d'établissement employant des salariés sur le bassin nord (secteurQ)





Source : UNEDIC

(* L'indice d'Herfindahl mesure la concentration spatiale de l'emploi. Il a pour valeur maximale 1 lorsque les emplois sont tous concentrés dans une commune ou un arrondissement. Au contraire, il a pour valeur minimale l'inverse du nombre de communes ou d'arrondissements lorsque les emplois sont uniformément répartis entre les communes ou les arrondissements.)

Maison de l'Emploi du Nord de la Réunion
Immeuble Futura - 190, rue Deux Canons - 97490 Sainte-Clotilde
Tél. : 0262373637 - Fax. : 0262373557
www.mden-reunion.fr